

# **PERCEPTIONS LOCALES DE LA PAUVRETÉ EN ZONE RURALE SUR LE PLATEAU D'ABOMEY AU BÉNIN**

**Nestor ALOKPAÏ/Roch L. MONGBO/Ramlath SALIFOU  
/Augustin AOUDJI**

Département d'économie, de socio-anthropologie et de  
communication,  
Université d'Abomey-Calavi  
E-mail : alones2025@yahoo.fr

## **Résumé**

La présente étude se veut une contribution à l'analyse des perceptions locales de la pauvreté et des facteurs de différenciation socio-économique en zone rurale sur le plateau d'Abomey. Elle a été conduite suivant une évaluation qualitative de la pauvreté subjective à travers le classement à dire d'acteurs par niveau de prospérité, les entretiens basés sur les focus group et la collecte de données questionnaires d'enquête. Les résultats de cette recherche révèlent la perception d'une pauvreté massive aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Selon ces perceptions, la prospérité et la pauvreté sont liées à la disponibilité de stocks vivriers au sein du ménage durant toute l'année. Par ailleurs, pour les répondants, la prospérité et la pauvreté renvoient à la possession ou non de biens physiques ou de capitaux spécifiques tels qu'un moyen de déplacement moderne (moto), une ou des habitations en matériaux définitifs, du capital financier, des terres cultivables, des plantations d'orangers ou de palmiers. Elles sont aussi liées à la réalisation d'activités spécifiques telles que la production agricole et le commerce de vivriers, la transformation agroalimentaire à grande échelle, le métier de tradithérapeute ou d'herboriste. De même, en plus des différentes formes de pauvreté telle que la pauvreté financière, la pauvreté d'existence, la pauvreté de conditions de vie, l'étude révèle la prévalence d'autres formes de pauvreté, la pauvreté situationnelle et la pauvreté héritée par défaut d'héritage ou de capital de départ ou d'entrée dans la vie active.

**Mots-clés** : pauvreté, prospérité, perceptions locales,

## **Abstract:**

This study contributes to the analysis of the local perceptions of poverty and the socioeconomic factors of differentiation in rural areas on the ferrallitic red soil of the Abomey plateau. It was conducted through a qualitative assessment of subjective poverty, using emi cranking of actors by level of prosperity, interviews, focus group. A

quantitative data collection based on survey questionnaires was also conducted. The research results reveal the perception of a widespread poverty among both men and women. According to respondents, prosperity and poverty are related to the availability of food stocks in the household along the year. Moreover, prosperity and poverty are associated to the possession or not of physical goods or specific assets such as a modern means of transport (motorcycle), a house made up of concrete material, farm land, orange and/or palm groves, or financial capital. They are also linked to occupational or professional status such as the importance of agricultural production, trade of food crops, scale of agricultural product processing, craft and traditional therapist or herbalist job. Similarly, in addition to the different forms of poverty such as financial poverty, poverty of existence, and living conditions poverty, the study found the prevalence of situational poverty and inherited poverty, out of lack of material heritage or starting capital endowment.

**Keywords:** poverty, prosperity, local perceptions,

### **Introduction**

Depuis toujours, les perceptions, les sources et les origines de la pauvreté ont été objet de grands débats de par le monde. Par ailleurs, peu de questions ont généré autant de discussions au cours des dernières décennies que les causes de la pauvreté (Hayati et Karami, 2005). Cet état de chose est dû à une progression de la pauvreté surtout dans les pays en développement dans lesquels ses manifestations sont de plus en plus alarmantes. En effet, entre 1981 et 2011, le nombre de personnes extrêmement pauvres en Afrique subsaharienne est passé de 205 millions à 400 millions (Jacquemot, 2012). Selon le rapport 2014 du développement humain, malgré des progrès récents dans la réduction de la pauvreté, plus de 2,2 milliards de personnes vivent en situation de pauvreté multidimensionnelle ou en sont très proches (PNUD 2014 : 3).

Au Bénin, l'analyse comparative des résultats de l'enquête de Questionnaire unifié des indicateurs de base pour le bien-être (QUIBB, INSAE, 2002) et les résultats des Enquêtes modulaires intégrées sur les conditions de vie des ménages (EMICOV, INSAE, 2011) ont montré que l'incidence de la pauvreté monétaire s'est accrue entre 2002 et 2011, passant de 28,5 à 36,2% (MPDEAP<sup>1</sup>, INSAE<sup>2</sup>, 2011). Par ailleurs, le milieu rural est celui qui a enregistré la

---

<sup>1</sup> MPDEAP Ministère de la prospective, du développement et de l'évaluation de l'action publique

<sup>2</sup> INSAE : Institut national de la statistique et de l'analyse économique

plus forte hausse d'incidence de la pauvreté. En effet, quelle que soit la forme de pauvreté, plus de 35% des pauvres se retrouvent en milieu rural contre moins de 30% en milieu urbain (DSCR<sup>1</sup>, 2011). Entre 2009 et 2011, sur les 12 départements que compte le Bénin, 11 ont connu une aggravation de leur niveau de pauvreté. Selon les données d'EMICOV (INSAE, 2011), le département du Zou est l'un des plus pauvres du Bénin, affichant un taux de pauvreté monétaire de 41,5% contre 36,2% au niveau national. En outre, il est l'une des zones où le pourcentage de population cumulant les quatre formes de pauvreté (monétaire, non monétaire, d'existence et en termes d'actifs) est plus élevé que la moyenne nationale (9,7% contre 9,4% au plan national). Entre 2009 et 2011, le département du Zou est l'un des douze que compte le pays, à avoir connu une aggravation significative de son niveau de pauvreté (INSAE, 2012). En 2011, le Zou s'est aussi révélé comme étant l'un des départements les plus touchés par l'insécurité alimentaire, avec une perspective négative (INSAE, 2011) bien que l'agriculture soit la principale activité des populations, surtout en zone rurale sur terre de barre du plateau d'Abomey. Les communes les plus touchées sont celles de Zakpota et d'Agbangnizoun. Pourtant, en dehors des travaux du *Poverty assessment* de la Banque Mondiale à Sinwé-Lègo (Floquet et Mongbo, 2003), très peu d'études qualitatives y ont été menées pour appréhender le phénomène du point de vue des populations concernées. En effet, comme dans la plupart des recherches en Afrique ou ailleurs dans le monde sur le sujet (Datt et Ravallion, 1992, Bourguignon, 2004 ; Forster, 2005), les recherches sur la pauvreté au Bénin étaient principalement basées sur des indicateurs quantitatifs dont principalement le revenu et la consommation des ménages (Hulme et Green, 2005 ; Lachaud, 1994 ; Tovo, 1995 ; Moustapha et Vodounou, 2001 ; Hounkpodoté, 2009). Cependant, l'approche quantitative de mesure de la pauvreté est fondamentalement limitée et exclut une large part des réalités sociales de la pauvreté, phénomène multidimensionnel s'il en est (Sen 1983 et 2002, Gardes et Loisy 1998, Benicourt 2001, Lachaud 2007, Nolan et Whelan 2007 et 2010). Ainsi, Destremeau et Salama (2002), dénoncent

« les limites des indicateurs et mesures de la pauvreté résidant dans le fait qu'ils évacuent une large part de l'expérience humaine et de la subjectivité attachée à un état social, mais aussi dans la nature de leur référent normatif et des postulats qui les fondent ».

---

<sup>1</sup> DSCR<sup>1</sup> : Document de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté

Les indicateurs quantitatifs standardisés ne prennent pas en compte l'ensemble des dimensions qui font que la vie d'un homme ou d'une femme « vaut la peine d'être vécue » (Mongbo et Floquet, 2003 ; Fall, 2007). Même s'ils permettent de décrire des schémas et des corrélations économiques et sociales de mobilité, les indicateurs quantitatifs de la pauvreté sont moins efficaces dans l'explication de comment ces situations arrivent, et dans ce que les pauvres eux-mêmes en pensent. De ce fait, les questions relatives à la mesure de la pauvreté sont aujourd'hui au cœur des débats scientifiques, non seulement en raison de leur pertinence dans le ciblage des populations indigentes mais également dans une perspective plus large de politiques économiques de lutte contre la pauvreté et les inégalités (Bertin et Leyle, 2007). En effet, pour mieux apprécier les facteurs de pauvreté et ses déterminants socio-économiques, il est tout aussi utile et opportun de donner la parole aux acteurs sociaux afin qu'ils expriment leurs perceptions et leurs représentations sur la pauvreté (Paugman, 2005 ; Fall, 2007). Par ailleurs, la compréhension profonde des perceptions, des circonstances sociales dans lesquelles vivent les communautés rurales les plus fragilisées, et des adaptations qu'elles développent en réponse aiderait beaucoup à l'atteinte des objectifs des programmes de réduction de pauvreté (Ckokor, 2004). C'est dans ce cadre que s'inscrit cette étude qui a développé des indicateurs de pauvreté à travers une approche éminemment qualitative, sur la base de la perception que les populations concernées ont de leur état d'existence. Se voulant une contribution à une meilleure compréhension des déterminants et manifestations de la pauvreté en zone rurale sur terre de barre du plateau d'Abomey, cet article fait spécifiquement ressortir les niveaux de pauvreté selon les perceptions individuelles et collectives, les critères de pauvreté et de prospérité qui s'en dégagent et les différentes formes de pauvreté liées à sa manifestation.

### **Cadre conceptuel et théorique de l'étude**

#### **La pauvreté, un concept multidimensionnel et complexe à appréhender**

La pauvreté est un phénomène multidimensionnel et ne saurait faire objet d'une définition univoque, ni faire l'unanimité sur sa nature et ses manifestations (Sen 1983 ; Lipton et Ravallion, 1995 ; Gardes et Loisy 1998 ; Loisy, 2000 ; Benicourt 2001 ; Forster 2005 ; Thorbecke 2007 ; Lachaud 2007 ; Nolan et Whelan 2007 et 2010, Lambert 2008). Pour les défenseurs de l'approche monétaire, la pauvreté est simplement un manque de revenus ou de consommation (Datt et

Ravallion, 1992). Selon eux, une personne est pauvre lorsque son niveau de revenu ou de consommation est inférieur à un seuil, défini comme étant le minimum requis au regard des standards de la société considérée. Mais pour Sen (1983 et 2002), les approches fondées sur les moyens (les revenus par exemple) dans l'évaluation du bien-être sont insuffisantes. La pauvreté n'est pas seulement un état dont les seuils seraient facilement repérables : c'est un phénomène relatif, socialement construit et qui dépend des perceptions que chacun a de soi et de son environnement (Fontaine, 2007). Ainsi, les défenseurs de l'approche plus intégrale, sociale et subjective de la pauvreté (Sen 1983 ; Narayan 2000 ; Loisy 2000 ; Paugman 2005 ; Leyens, 2011) la définissent comme un manque de capacités fonctionnelles élémentaires pour atteindre certains minimas acceptables (Sen, 1987 et 2002 ; Lachaud, 2007). De ce fait, Destremeau et Salama (2002) suggèrent de prendre en compte l'ensemble des conditions d'existence et de caractériser la pauvreté comme un cumul de désavantages ou de « privations » subies et vécues par des individus et des ménages. En effet, l'identification des individus et des ménages pauvres nécessite de s'accorder sur une base informationnelle opportune et capable de révéler le plus fidèlement possible, l'information concernant le niveau de bien-être des ménages enquêtés (Bertin et Leyle, 2007). En conséquence, Kornerup (1999) suggère une évaluation participative de la pauvreté à travers une classification des acteurs locaux suivant leur niveau de prospérité, avant d'identifier ceux qui sont censés être les plus pauvres. Cette approche a déjà été utilisée par Mongbo (1995) dans l'élaboration du profil de pauvreté à Togoudo au Bénin, de même que par Floquet et Mongbo (1998) dans l'analyse des perceptions de pauvreté en lien avec le profil foncier sur les terres de barre du Sud-Bénin. Elle a l'avantage de définir les pauvres suivant leur contexte géographique, social, économique et culturel et selon leurs propres perceptions.

Dans le cadre de cette étude, nous avons privilégié l'approche basée sur les perceptions locales de la pauvreté. Cependant, lorsqu'un individu se perçoit comme pauvre ou non pauvre, et lorsqu'il est perçu comme tel par les autres, il y a toujours une justification qui accompagne cette perception relative. Dans les tentatives de justification, on peut noter la référence à : 1-) une condition de vie ou matérielle défavorable, ce qui se réfère à la pauvreté d'existence ; c'est par exemple la non-possession d'un habitat adéquat, d'un moyen de déplacement, ou d'autres biens matériels d'existence ; 2-) la non-satisfaction des besoins vitaux comme l'alimentation, l'accès à l'éducation, à la santé, etc., ce qui se réfère à la pauvreté des

conditions de vie ou pauvreté des besoins vitaux; 3-) le manque de moyen financier ou l'inexistence d'épargne financière qui renvoie à la pauvreté financière ; 4-) la non-scolarisation ou l'absence de formation professionnelle qui se réfère à la pauvreté du capital humain ; 5-) la non-appartenance à une initiative d'économie sociale ou le manque de soutien d'un cercle familial, qui correspond à la pauvreté d'exclusion ou de capital social (Razafindrakoto et Roubaut 2001, INSAE 2011).

En outre, il y a d'autres formes de pauvreté que sont la pauvreté par héritage et la pauvreté de situation. La pauvreté par héritage ou par transfert inter-générationnel fait référence à la situation des individus qui pensent qu'ils sont pauvres parce que leurs parents sont pauvres ou ont cultivé la pauvreté. La pauvreté de situation est celle d'individus qui justifient leur pauvreté par un environnement local défavorable, par le fait qu'ils ont trop de charges familiales, par un handicap ou l'incapacité de faire quelque chose pour se nourrir eux-mêmes ou une situation de maladie qui les empêche de produire ou sont exploités par les groupes dominants (Feagin 1972 ; Galbraith 1979, Keat et Ury 1987 ; Jalaludin, 1999).

### **La prospérité, un concept aussi complexe à appréhender**

Le mot prospérité vient du latin *prosperus* qui signifie conforme ou favorable aux espérances, aux attentes (Cassiers, 2011). Dès lors, il n'est pas surprenant que la notion de prospérité soit tout aussi complexe que celle de pauvreté (Jackson, 2009 ; Leyens, 2011 ; Cassiers, 2011). Sen (2002) distingue trois conceptions de la prospérité : la satisfaction matérielle tout d'abord, ce qui remonte à l'époque d'Adam Smith où l'opulence était considérée comme le fondement du bien-être ; la satisfaction ressentie et les capacités d'épanouissement des individus. Ainsi, elle évoque une disposition de bien-être en termes d'état mais aussi une satisfaction liée à l'abondance ou l'accumulation de biens matériels, de progrès économique ou de succès dans les affaires (Cassiers, 2010). Cependant, outre la satisfaction matérielle et financière, la prospérité a aussi une dimension sociale et psychologique. Elle passe par une meilleure cohésion sociale et l'ascension à des niveaux de bien-être supérieur (Jackson, 2009). En effet, on est prospère quand les choses vont bien pour nous, en conformité avec nos espoirs et nos attentes. Cependant, la prospérité comme la pauvreté peut aussi être traduite par les regards ou la perception des autres membres de la société sur l'individu.

Dans le cadre de cette étude, nous avons défini les variables ci-après pour interpréter les réponses des interviewés qui s'estiment prospères ou non-pauvres mais aussi les déterminants de prospérité issus des entretiens collectifs : 1-) la satisfaction morale : qui se réfère à ceux qui s'estiment non pauvres parce qu'ils pensent être plus heureux que les autres, sans faire référence à des capitaux ou de biens physiques spécifiques, 2-) la satisfaction des besoins vitaux : pour ceux qui ne sont pas pauvres parce qu'ils arrivent à subvenir à leurs besoins vitaux. A ce niveau, nous avons défini des modalités comme l'alimentation, la scolarisation des enfants, l'accès aux soins de santé, etc. lorsque les réponses recueillies sont spécifiques, 3-) la possession de capital financier : pour ceux qui ne sont pas pauvres parce qu'ils ont de l'argent en épargne et qui arrivent à satisfaire leurs dépenses de prestige, 4-) la possession de capital humain : pour les non pauvres qui justifient leur état ou qui sont classés comme tels par le fait qu'ils sont mieux instruits ou sont mieux formés que les autres. A ce niveau, on peut distinguer aussi ceux qui bénéficient de beaucoup de main-d'œuvre pour leur production, 5-) la possession d'autres types de capitaux tels que : la terre, les plantations, le cheptel animal ou d'autres facteurs de production en stock, etc., 6-) les réalisations : pour ceux s'estiment non-pauvres parce qu'ils ont réalisé des infrastructures telles que la construction d'un habitat ou de maison en location, ou l'acquisition d'un moyen de déplacement ou des équipements audio-visuels, etc.

## **Méthodologie de recherche**

### **Le choix des villages d'étude et des ménages**

La présente étude a été conduite en zone rurale sur terre de barre du plateau d'Abomey au Bénin. Elle couvre les villages de Towéta et Gnizinta (Commune d'Agbangnizoun) et d'Allohoun-Kodota et Somè (Commune de Zakpota). Toutes ces quatre localités rurales constituent des niches de pauvreté vécues et perçues comme telles. Cependant, Towéta et Allohoun-Kodota sont considérés comme villages ayant fait l'objet de beaucoup d'intervention de projets de développement au contraire de Gnizinta et Somè qui sont considérés comme des villages à faible intervention de projets. Dans les villages Towéta, Allohoun-Kodota et Somè, l'activité principale est l'agriculture tandis que dans le village Gnizinta, le métier d'herboriste a pris le pas sur les activités agricoles qui sont reléguées en deuxième position.

Au démarrage, un dénombrement rapide des ménages a été réalisé; ce qui a permis d'élaborer une liste des ménages dans chaque village. Ensuite, une procédure d'échantillonnage aléatoire systématique a

permis de sélectionner pour les enquêtes individuelles 50 chefs de ménages par village, soit au total 200 chefs de ménage dont 59 femmes et 141 hommes. Pour l'étude des perceptions collectives et le classement par niveau de prospérité, 50 hommes et 50 femmes ont été choisis sur les mêmes listes. Toutefois, étant donné que dans chaque village, le nombre de femmes chef de ménage est inférieur à 50, leur liste a été complétée par les épouses de chefs de ménage.

### **Collecte et analyse des données**

Dans le cadre de cette étude, nous avons privilégié principalement l'approche basée sur les perceptions locales de la pauvreté, donc la mesure basée sur les perceptions. La collecte de données a été conduite à deux niveaux. Le premier a été l'organisation de *focus groups* pour le classement des individus par niveau de prospérité. A cet effet, l'outil de classement par niveau de prospérité a été utilisé. Il se base sur un entretien semi-structuré avec des groupes séparés de 5 à 8 personnes au plus, différenciés en groupe des hommes et groupe des femmes. Le second niveau de collecte de données est basé sur un entretien semi-structuré individuel sur base de questionnaire d'enquête. Les variables retenues dans ce questionnaire sont entre autres : le niveau d'instruction, les activités ou occupations, l'appartenance aux initiatives d'économie sociale (groupe de tontine, caisse, entraide, groupement, etc.), la perception du niveau de vie (pauvre, moyen ou prospère), la justification du niveau de vie, les réalisations, les niveaux de production (agricole, élevage, etc.), la situation de sécurité alimentaire, les situations de chocs et les stratégies développées en réponse, etc. La phase de collecte de données de terrain pour cette étude s'est déroulée de septembre à novembre 2013. Les données collectées sur base d'entretiens de groupe ont fait l'objet d'une analyse du contenu, laquelle a permis de produire des graphiques, des tableaux et des camemberts. En ce qui concerne les données de questionnaires, elles ont été saisies dans le logiciel de base de données ACCESS et traitées dans EXCEL.

### **Résultats**

#### **Conception étymologique de la pauvreté sur le plateau d'Abomey**

Sur le plateau d'Abomey, plusieurs terminologies permettent de désigner un individu considéré comme pauvre. Ainsi, en langue locale fon, les terminologies « *wa man mon non* » ou « *yatonon* » ou « *gbèdonannon* » sont couramment utilisées pour désigner un individu considéré comme pauvre. Cependant, il est à souligner que ces termes

ne traduisent pas les mêmes perceptions. Ainsi, le mot « *yatonon* » fait référence à un pauvre sans ressortir une explication spécifique. A ce niveau, il est pauvre parce que sa situation de vie est difficile, mais sans référence à un facteur déterminant. L'expression « *wa man mon non* » désigne celui qui ne récolte pas le fruit de ses efforts. De ce fait, elle insinue qu'on peut être très entreprenant et endurant mais en raison d'un « destin inexplicable » ou « par manque de chance », les efforts ne sont pas rentabilisés ou valorisés. Ainsi, bon nombre d'individus estiment déployer beaucoup d'efforts sans succès pour sortir de la pauvreté. La terminologie « *gbèdonannon* » signifie littéralement « celui qui n'en peut plus ». Elle fait référence à une situation de pauvreté due à l'incapacité du concerné de résorber tous les problèmes auxquels il est confronté. Elle fait ressortir les situations de chocs répétitifs qui submergent le pauvre. On peut y déduire une pauvreté chronique extrême.

D'un autre côté, ceux qui sont considérés comme prospères sont dénommés « *akuènon* » ou « *agbadjoumon* » ou « *mèdjomè* ». La terminologie « *akuènon* » signifie « celui qui a beaucoup d'argent » ou qui est financièrement riche. Cette terminologie fait référence à la prospérité financière au contraire de la pauvreté financière. Le mot « *mèdjomè* » signifie « homme ou femme prestigieux » ou « personne de prestige » ou « personne digne de la vie » ou « personne digne d'en parrainer une autre » et fait référence au prestige socio-économique dont jouit l'individu aux yeux de sa communauté de vie. Enfin, le mot « *agbadjoumon* » fait référence à ceux qui « friment » ou « snobent » mais aussi dans un sens péjoratif ceux qui sont prospères et qui s'enorgueillissent aux yeux des autres.

Cependant, beaucoup de questions restent en suspens quant à la nature de leurs efforts, des capitaux (humain, financier, social, etc.), les stratégies de même que les trajectoires de vie de ceux qui sont ainsi perçus comme pauvres ou prospères ou qui se considèrent comme tels.

### **Niveau de pauvreté en zone rurale sur terre de barre du plateau d'Abomey**

Il y a une différence significative entre le niveau de pauvreté perçu sur le plan collectif et la perception individuelle des gens sur leur situation de pauvreté ou de bien-être (cf. tableaux 1 et 2). Selon les perceptions individuelles, il n'y a que deux catégories d'individus dans la communauté à savoir ceux qui sont pauvres et ceux qui ne le sont pas. Ces derniers dans tous les cas étudiés se considèrent dans la catégorie moyenne. A contrario, lors des classements par niveau de

prospérité, plusieurs catégories apparaissent généralement à savoir les pauvres, les moyens (on voit parfois plusieurs sous-catégories de *moyens*) et les prospères. Cependant, les résultats ainsi présentés masquent beaucoup de disparités qu'il convient de faire ressortir. En effet, dans les villages de la commune de Zakpota, près de 88% des hommes et toutes les femmes interviewées estiment être pauvres alors que dans la commune d'Agbangnizoun, ces taux sont respectivement de 62,5% et 82,5%. En outre, les taux de pauvreté des chefs de ménage hommes sont plus bas dans les zones à forte intervention de projets que dans les zones à faible intervention de projets au contraire de ceux des femmes dont les variations ne sont pas significatives suivant les deux zones. On note cependant une exception pour le cas de Gnizinta dans la commune d'Agbangnizoun qui est un village à faible intervention de projets où pourtant 25% des femmes estiment être non pauvres. C'est aussi dans ce village qu'environ 40% des femmes sont chefs de ménage. Ce village connaît principalement de forts mouvements de migration des époux qui vont mener des activités de pharmacopée traditionnelle dans les Communes voire dans les pays environnants, et assurer ainsi des transferts de fonds vers le village. Cette situation permet à certaines femmes chefs de ménage d'entreprendre des activités commerciales (financées généralement par le mari absent) pour subvenir aux besoins du ménage.

**Tableau 1 : Niveau de pauvreté des hommes en zone rurale sur terre de barre du plateau d'Abomey**

Villages	Focus group/Collectif			Questionnaire/Individuel			
	% de pauvres	% moyen	% de prospères	% de pauvres	% moyen	% de prospères	
<i>Tohouéta</i>	48	44	8	50	50	0	
<i>Allohoun-Kodota</i>	58	38	4	86,36	13,34	0	
<i>Moyenne 1 (%)</i>	<b>53</b>	<b>41</b>	<b>6</b>	<b>68,18</b>	<b>31,67</b>	<b>0</b>	
<i>Gnizinta</i>	22	70	8	75	25	0	
<i>Somè</i>	76	18	6	89,47	10,53	0	
<i>Moyenne 2 (%)</i>	<b>49</b>	<b>44</b>	<b>7</b>	<b>82,23</b>	<b>17,76</b>	<b>0</b>	
<i>Moyenne globale (%)</i>	<b>51</b>	<b>42,5</b>	<b>6,5</b>	<b>75,20</b>	<b>24,71</b>	<b>0</b>	

**Tableau 2 : Niveau de pauvreté des femmes en zone rurale sur terre de barre du plateau d'Abomey**

Villages	Focus group/Collectif			Questionnaire/Individuel		
	% de pauvres	% de moyen	% de prospères	% de pauvres	% de moyen	% de prospères
<i>Tohouéta</i>	68	22	10	90	10	0
<i>Allohoun-Kodota</i>	88	8	4	100	0	0
<i>Moyenne 2 (%)</i>	<i>78</i>	<i>15</i>	<i>7</i>	<i>95</i>	<i>5</i>	<i>0</i>
<i>Gnizinta</i>	60	20	20	75	25	0
<i>Somè</i>	74	22	4	100	0	0
<i>Moyenne 2 (%)</i>	<i>67</i>	<i>21</i>	<i>12</i>	<i>87,5</i>	<i>12,5</i>	<i>0</i>
<i>Moyenne (%)</i>	<i>72,5</i>	<i>18</i>	<i>9,5</i>	<i>91,25</i>	<i>8,75</i>	<i>0</i>

**Les critères de différenciation socio-économique en zone rurale sur terre de barre du plateau d'Abomey**

Les résultats des perceptions collectives ou individuelles du niveau de prospérité des habitants d'une localité donnée s'accompagnent généralement d'une argumentation qui permet de ressortir des facteurs déterminants de la pauvreté ou de la prospérité dans leur contexte. Il s'agit des critères ou facteurs de différenciation qui peuvent être d'ordre socio-économique ou culturel. Ainsi, selon les résultats de nos données de terrain, la perception de la pauvreté est basée sur un ensemble de facteurs (tableaux 3 et 4 ci-dessous) qui décrivent les conditions économiques et sociales des individus. En outre, nous avons constaté que cette perception ne varie pas en fonction des types d'entretiens (individuel ou collectif) ni suivant le volume de l'intervention des projets (forte ou faible intervention). En effet, sont considérés comme pauvres, des individus ne « jouissant pas des fruits de leurs efforts »<sup>1</sup>, vivant dans des maisons en matériaux précaires et ne disposant pas de ressources financières pour satisfaire les besoins essentiels de leurs familles. Le pauvre ne possède généralement rien (réalisations ou biens propres) et il a des difficultés à assurer ses besoins alimentaires et la scolarité de ses enfants, ainsi que la santé de sa famille en cas de maladie. Cette perception varie selon le sexe. Ainsi, un homme pauvre est celui qui vit dans une maison en terre de barre (banco) couverte de paille ou de tôle, qui n'a qu'une moto en mauvais état ou un vélo et qui exerce dans le domaine de l'artisanat, qui est un manœuvre agricole ou un petit producteur (superficie cultivée <0,5ha). Par contre, la femme pauvre est généralement

<sup>1</sup> Faisant référence à une définition étymologique de la pauvreté « *wa man mon non* »

ménagère, ou manœuvre agricole ou exerce dans le domaine des transformations alimentaires (à petite échelle) ou du petit commerce; elle n'arrive pas à assurer la scolarité de ses enfants et dépend strictement de l'appui de son mari ou de sa famille ou de celui de la belle-famille selon le cas.

A l'opposé, sont généralement perçus comme prospères, des individus possédant des biens de production, un logement en matériaux définitifs et disposant d'une autonomie financière leur donnant accès aux services de santé et d'éducation. Cette perception de la prospérité varie aussi selon le sexe. Ainsi un homme prospère est un homme généralement polygame, grand producteur (disposant de terres agricoles et/ou de plantations de grande superficie >5ha), qui habite une maison en matériaux définitifs avec toiture en tôle, possédant une moto en bon état ou une voiture (cas rare), disposant de terres à bâtir ou parfois de maisons à louer. Par contre, une femme est perçue comme prospère lorsqu'elle possède une maison en matériaux définitifs avec toiture en tôle, se déplace à moto, assure la scolarisation de ses enfants ou exerce dans le domaine de l'agriculture (superficie>2ha) ou dans le commerce de produits vivriers ou s'adonnant aux activités de transformation agroalimentaire à grande échelle.

### **Les différentes formes de pauvreté en zone rurale sur terre de barre du plateau d'Abomey**

Selon les résultats de l'enquête individuelle basée sur les questionnaires, plusieurs facteurs ressortent de la justification de la situation de pauvreté ou de prospérité des individus (cf. tableaux 3 et 4). En effet, la première forme de pauvreté évoquée est la pauvreté financière (Pfin). Elle est suivie de la pauvreté d'existence (Pexist) et de la pauvreté situationnelle (Psit). Ensuite, certains justifient leur situation par leur incapacité à satisfaire leurs besoins vitaux, ce qui fait référence à la pauvreté basée sur les besoins vitaux (Pbevit). Cette dernière est proche de la pauvreté basée sur les conditions de vie. Cependant, il est fondamental de souligner ici que même si les besoins vitaux se réfèrent à l'accès à l'éducation, à la santé, etc., c'est la non-satisfaction des besoins alimentaires (insécurité alimentaire) qui est évoquée par 99% des enquêtés. La pauvreté d'exclusion (Pexclu) n'est pas non plus négligeable au contraire de la pauvreté basée sur le capital humain (Phum) et la pauvreté par héritage (Pherit). Cependant, ces résultats cachent beaucoup de disparités suivant les zones et le genre. En effet, dans le village Tohouéta, la pauvreté basée sur la non-satisfaction des besoins vitaux et la pauvreté financière sont les plus

évoquées chez les hommes tandis que pour les femmes, c'est la pauvreté de situation qui est prédominante. Dans le village Gnizinta, c'est plutôt la pauvreté financière et la pauvreté d'existence qui sont plus évoquées chez les hommes tandis que c'est la pauvreté de conditions de vie, la non-satisfaction des besoins alimentaires et la pauvreté d'exclusion qui sont évoquées par les femmes. Dans le village Allohoun-Kodota, les trois formes de pauvreté les plus évoquées chez les hommes sont : la pauvreté situationnelle, la pauvreté financière et la pauvreté d'existence. Les femmes quant à elles connaissent principalement une pauvreté financière, une pauvreté d'exclusion et une pauvreté alimentaire. Dans le village Somè, les hommes connaissent principalement la pauvreté financière et la pauvreté d'existence. Il en est de même pour les femmes qui ont évoqué en outre une pauvreté situationnelle. On constate en effet que le volume d'intervention des projets n'influence pas les différentes formes de pauvreté auxquelles les individus sont confrontés.

**Tableau 3: Situation des différentes formes de pauvreté en zone rurale sur terre de barre du plateau d'Abomey**

	Pbevit (%)	Pexclu (%)	Pexist (%)	Pfin (%)	Psit (%)	Phum (%)	Pheri (%)
<i>Situation globale</i>	12,23	10,32	25,16	34,2	16,13	0,64	0,64
<i>Perceptions des hommes</i>							
Villages	Pbevit (%)	Pexclu (%)	Pexist (%)	Pfin (%)	Psit (%)	Phum (%)	Pheri (%)
<i>Tohouéta</i>	42,10	10,53	15,76	31,53	0	0	0
<i>Allohoun-Kodota</i>	3,7	3,7	31	31	31	0	0
<i>Gnizinta</i>	0	0	38,9	38,9	22,22	0	0
<i>Somè</i>	12,12	3,03	33,33	42,42	9,1	0	0
<i>Perceptions des femmes</i>							
Villages	Pbevit (%)	Pexclu (%)	Pexist (%)	Pfin (%)	Psit (%)	Phum (%)	Pheri (%)
<i>Tohouéta</i>	0	22,22	11,11	22,22	44,44	0	0
<i>Allohoun-Kodota</i>	15,79	20,05	10,52	42,10	5,26	0	5,26
<i>Gnizinta</i>	28,57	21,43	35,71	7,14	7,14	0	0
<i>Somè</i>	0	23,08	7,69	38,46	23,08	7,69	0

D'un autre côté, les gens qui s'estiment *non pauvres* justifient leur situation améliorée de bien-être par la possession de certaines formes de capitaux ou de ressources, de réalisation de biens et l'appréciation globale d'une condition de vie meilleure à celle des autres (cf. tableau 4). En effet, d'une manière générale, la plupart des non pauvres estiment leurs conditions de vie globale (Condvie) meilleure à celle des pauvres, mais aussi par la satisfaction des besoins vitaux de leur ménage (Satbevit) surtout la satisfaction des besoins alimentaires. Cependant, très peu de gens parmi eux justifient leur situation de bien-être par le fait qu'ils subviennent aux dépenses de scolarisation de leurs enfants, la possession de moyens financiers ou la possession d'épargne ou le capital humain. Mais à ce niveau, ces perceptions ne varient pas significativement suivant les zones et le genre sauf dans quelques cas où certaines femmes estiment qu'elles sont prospères du fait qu'elles arrivent à venir en aide à leurs enfants déjà mariés ou évoquent la possession d'épargne dans des tontines, cas évoqué seulement dans le village Somè.

**Tableau 4: Perceptions de différentes formes de prospérité en zone rurale sur terre de barre du plateau d'Abomey**

	Capfin (%)	Satbevit (%)	Epargne (%)	Caphum (%)	Condvie (%)	Scolenf (%)	Autres (%)
<i>Situation globale</i>	2,32	37,21		2,32	48,83	4,65	2,32
<i>Perceptions des hommes</i>							
<i>Villages</i>	Capfin (%)	Satbevit (%)	Epargne (%)	Caphum (%)	Condvie (%)	Scolenf (%)	Autres (%)
<i>Tohouéta</i>	0	45	0	0	45	10	0
<i>Allohoun-Kodota</i>	0	66,66	0	0	33,33	0	0
<i>Gnizinta</i>	8,33	41,66	0	0	50	0	0
<i>Somè</i>	0	25	0	25	50	0	0
<i>Perceptions des femmes</i>							
<i>Villages</i>	Capfin (%)	Satbevit (%)	Epargne (%)	Caphum (%)	Condvie (%)	Scolenf (%)	Autres (%)
<i>Tohouéta</i>	0	100	0	0	0	0	0
<i>Allohoun-Kodota</i>	0	0	0	0	0	0	0
<i>Gnizinta</i>	0	0	20	0	60	0	20
<i>Somè</i>	0	0	0	0	0	0	0

## Discussion

Suivant les perceptions locales de la pauvreté, on note que les causes de la pauvreté ne sont pas intrinsèques au pauvre lui-même. Elles résultent d'un destin fataliste qui fait que tout ce qu'entreprend l'individu n'est suffisamment rentabilisé et que celui-ci est submergé par nombre de problèmes auxquels il ne peut qu'insuffisamment faire face. Ce constat réfute la dimension individualiste et le paradigme positiviste de la pauvreté (Feagin 1972 ; Galbraith 1979 ; Hayati et Karami 2005) qui estiment que les gens sont pauvres parce qu'ils ne veulent pas travailler trop dur ou n'ont aucun plan ou qu'ils entretiennent (de leur fait) une certaine « culture de la pauvreté ». Cependant, il concorde avec la dimension fataliste et le paradigme conventionnaliste de la pauvreté (Keat et Ury 1987 ; Hayati et Karami 2005) qui sont d'avis que l'individu est fortement influencé par son environnement marqué par la discrimination et de faibles opportunités.

La perception d'une pauvreté de masse en zone rurale sur les terres de barre du plateau d'Abomey (supérieure à 60% et allant parfois même à 90% dans certaines localités) montre aussi une certaine conformité avec des résultats d'études quantitatives. En effet, ils sont en phase avec ceux de l'EMICOV (INSAE, 2007) obtenus avec une approche de mesure quantitative de la pauvreté qui ont fait ressortir une dimension rurale de la pauvreté dans le département du Zou avec 68,9% de personnes vivant avec moins d'un dollar par jour dont 60,2% dans la Commune d'Agbangnizoun, et même plus alarmant, 89,1% pour la Commune de Zakpota. On peut en déduire que les approches quantitative et qualitative de mesure de pauvreté ne sont pas contradictoires mais complémentaires (Gondard-Delcroix, 2006). Ces résultats s'accordent parfaitement avec les études antérieures utilisant les perceptions qualitatives de la pauvreté par les ménages dans les pays en développement qui ont conclu à la robustesse de cette approche (Pradhan et Ravallion, 1998 ; Razafindrakoto et Roubaud, 2001). Enfin, les résultats ne traduisent pas une féminisation de la pauvreté dans notre zone et concordent bien avec ceux de Floquet et Mongbo (1998) et Attanasso (2004), bien que cette dernière ait utilisé une démarche quantitative monétariste.

En ce qui concerne les différentes catégories d'individus en termes du niveau de bien-être, nous pouvons dire que le champ social de la pauvreté en zone rurale sur les terres de barre du plateau d'Abomey est subdivisé en trois compartiments. En effet, selon les perceptions collectives, on distingue la catégorie des gens prospères, celle des gens de conditions moyennes et celle des pauvres. Cependant, les

perceptions individuelles ressortent seulement deux catégories, à savoir : les pauvres et les non pauvres. Ce résultat révèle que les perceptions collectives sur la pauvreté montrent une dimension ou un cliché plus positif du niveau de vie des populations que les perceptions individuelles ne le font. Même si elles sont toutes deux une perception de la pauvreté domestique, les perceptions individuelles font plus référence à la pauvreté dans un contexte plus élargi. Ainsi, l'individu qui s'estime *non pauvre* dans le contexte local ne s'arrête pas à cette comparaison domestique mais se projette dans un environnement plus élargi (les villes environnantes par exemple). Cependant, pour beaucoup parmi eux, cette projection permet de ne pas dormir sur ses lauriers et d'éviter une chute socio-économique du fait que dans leur contexte « sans sécurité à long terme ni assurance », tous sont vulnérables. Ces différentes perceptions varient selon qu'elles sont individuelles ou collectives et liées aux vécus, aux capacités mentales et aux dispositions psychologiques à interpréter les informations reçues, mais aussi à l'environnement dans lequel vit l'individu (Bernard, 2010). Il est aussi important de souligner que sur les terres de barre du plateau d'Abomey, on qualifiera quelqu'un de prospère ou de pauvre si ce dernier dispose ou non de certaines ressources ou de capitaux. En outre, sa situation est souvent liée à la réalisation d'activités spécifiques porteuses. La pauvreté est donc une question d'actifs et d'activités (Mongbo et Floquet, 2003). Pour les prospères, les manifestations physiques de ces capitaux peuvent s'expliquer par la disponibilité d'un moyen de déplacement moderne (moto) en bon état, d'une maison en matériaux définitifs, des plantations ou de grandes superficies cultivables ou la réussite dans les activités (voir Cassiers, 2010). Les ressources spécifiques les plus importantes sont le capital financier, l'habitat, la disponibilité alimentaire, mais aussi la possession de plantations (palmeraies et vergers d'agrumes).

D'un autre côté, les résultats ont aussi souligné l'existence de différentes formes de pauvreté à savoir la pauvreté d'existence, la pauvreté financière, la pauvreté des conditions de vie ou basée sur les besoins vitaux. Ces résultats vont aussi dans le même sens que ceux de Mbaye (2010) dont l'analyse montre que le pauvre est un individu confronté à toutes formes d'insécurité (insécurité liée à la nourriture, à la santé, au logement, à l'économie etc.). Dans notre zone d'étude, la pauvreté d'existence fait plutôt référence à la non-possession d'un habitat en matériaux définitifs qui s'est révélée comme ayant une valeur de prestige. La pauvreté des conditions de vie est liée à l'insécurité alimentaire qui se manifeste par des ruptures de stocks

alimentaires auxquelles la plupart des pauvres sont confrontés tout au long de l'année bien que plus de 80% de la population pratiquent l'agriculture. Pour beaucoup, l'agriculture constitue l'inévitable activité à défaut de meilleures alternatives d'emplois. La pauvreté financière exprimée par les populations va au-delà de la simple évocation d'un seuil de revenu ou d'un niveau de dépenses telle que considérée par les défenseurs de l'approche monétaire (Datt et Ravallion, 1992). Elle fait plutôt référence à l'épargne ou à des ressources capitalisables qui offriraient une sécurité à court et moyen terme dans la satisfaction des besoins vitaux du ménage telle que l'alimentation, la scolarisation des enfants, la construction ou l'aménagement de l'habitat et d'autres dépenses socioculturelles qui sont tout aussi importantes (funérailles, cultes, soutien à la belle famille, etc.). Cette étude fait ressortir outre d'autres formes de pauvreté à savoir la pauvreté d'exclusion, la pauvreté situationnelle et même la pauvreté par héritage (déjà signalée par Floquet et Mongbo, 1998). Chez les femmes, la pauvreté d'exclusion affecte surtout les veuves ou les femmes divorcées qui ne bénéficient plus de l'appui d'un mari, facteur très important dans leur intégration sociale tandis que pour les hommes, c'est le fait de n'appartenir à aucun réseau d'économie sociale qui traduit leur exclusion. Cette situation confirme l'importance des réseaux d'initiatives sociales et du réseau familial dans les stratégies de lutte contre la pauvreté (Defourny et Develtere, 1997 ; N'Diaye, 2005). En ce qui concerne la pauvreté situationnelle c'est plutôt l'environnement géographique, économique et sociopolitique des activités en milieu rural sur le plateau d'Abomey qui ne serait pas favorable au développement. En effet, le faible pouvoir d'achat des individus dû au manque d'opportunités lucratives, le manque d'infrastructures marchandes, le non-aménagement des pistes de desserte rurales sont autant de facteurs qui handicapent la rentabilisation des activités commerciales et de transformation agroalimentaire, principalement pour les femmes. A cela s'ajoutent les manifestations des changements climatiques couplées avec la baisse généralisée de fertilité des sols qui ne favorisent pas la rentabilisation des activités agricoles principalement pour les hommes mais aussi pour les femmes. De nos jours, il n'est plus possible d'obtenir de bons rendements agricoles sans apport couplé d'engrais organique et chimique, ce dernier n'étant souvent pas disponible en temps opportun et s'avère coûteux pour les producteurs agricoles alors que les stratégies endogènes développées face aux changements climatiques ne sont généralement pas rationnelles et durables (Agossou et al, 2012). La pauvreté situationnelle et la pauvreté d'exclusion telles

qu'expliquées s'apparentent au paradigme conventionnaliste (Keat et Ury 1987 ; Hayati et Karami 2005). En ce qui concerne la pauvreté par héritage elle provient du fait d'un cercle vicieux où les pauvres n'arrivent pas à envoyer leurs enfants à l'école ou ne pouvant pas financer les entreprises de leurs enfants, exposent ces derniers à la pauvreté.

### **Conclusion**

Au vu des résultats, nous notons une diversité des perceptions locales et des facteurs locaux de la pauvreté ou de la prospérité en zone rurale sur le plateau d'Abomey. Il y a aussi la prévalence d'une pauvreté massive au sein des ménages sans une dimension féministe. De plus, on peut conclure que la prospérité ou la pauvreté dépendent principalement de la possession ou non de certains capitaux ou ressources spécifiques, mais aussi des activités. En outre, cette étude révèle que le concept de pauvre ou de prospère est une construction sociale, c'est-à-dire qu'elle diffère d'un groupe social à un autre, d'une communauté à une autre et varie aussi selon le genre. Cependant, la diversité des niveaux de prospérité, des perceptions locales et les différentes formes de pauvreté confirme le fait que le milieu rural est un champ animé par des acteurs sociaux de différents statuts et que ces statuts sont liés directement à la disposition de capitaux (social, économique, culturel, politique, etc.). Par ailleurs ces différentes perceptions traduisent la complexité et le caractère multidimensionnel de la pauvreté. Enfin, on remarque aussi que l'intervention ou non des projets dans le monde rural n'influence pas la pauvreté ou la prospérité telles que vécues et perçues par les acteurs locaux.

### **Bibliographie**

- Agossou, et al, 2012, « Perception des perturbations climatiques, savoirs locaux et stratégies d'adaptation des producteurs agricoles Béninois », *African Crop Science Journal*, Vol 20 (2012),
- Ashley, C. et Carney, D., 1999, *Sustainable livelihoods: lessons from early experience*. London Departement of International Development.
- Attanasso, M. O., 2004, *Analyse des déterminants de la pauvreté monétaire des femmes chefs de ménage au Bénin*, *Mondes en développement* 4/2004 (n° 128), p. 41-63.
- Benicourt, E., 2001, « La pauvreté selon le PNUD et la Banque Mondiale », *Etudes Rurales*, 2001/3 n°159-160, pp 35-53,
- Bernard, A., 2010, *L'affichage promotionnel en allée centrale : perception, mémorisation et performance*. Mémoire de Master,

- Institut d'Administration des entreprises de Lille, Université de Lille1, 153p.
- Bertin, A. et Leyle, D., 2007, *Mesurer la pauvreté multidimensionnelle dans un pays en développement. Démarche méthodologique et mesures appliquées au cas de l'Observatoire de Guinée Maritime*. Cahiers du GREThA, n° 17, Octobre 2007
- Bourguignon, F., 2004, « Le triangle de la pauvreté-croissance- inégalité », *Afrique Contemporaine*, 2004/3, n°211, pp 29-56.
- Cassiers, I. et alii, 2010, *Redéfinir la prospérité. Jalons pour un débat public*, Editions de l'aube, avril 2011, 282p,
- Chokor, A. C., 2004. "Perception and response to the challenge of poverty and environmental resource degradation in rural Nigeria". *Journal of Environmental Psychology*, pp. 305-308,
- Cogneau, D. et al. 2006, *Inégalité et équité en Afrique*, Paris AFD, notes et documents,
- Datt, G. et Ravallion, M. 1992, « Growth and redistribution components of changes in poverty measures: A decomposition with applications to Brasil and India in 1980s ». *Journal of Development Economics*, Volume 38, Issue 2, April 1992, pp. 275–295.
- Defourny, J. et Develtere, P., 199, *Jalons pour une clarification des Débats sur l'Economie Sociale*, International Conference on the Social Economy in North and South, Belgian Administration for Development Co-operation, Oostende, Mai 1997.
- Fall, S. A., 2007, *Bricoler pour survivre : Perceptions de la pauvreté dans l'agglomération urbaine de Dakar*, Edition Karthala, Paris.
- Feagin, J., 1972. "Poverty we still believe that God helps themselves". *Psychology today*, 6, pp. 101-129.
- Feumetio, B., 2007, *La pauvreté en Afrique Subsaharienne. Incursion dans les dédales d'un mail*, Paris, Publibook,
- Floquet, A. et Mongbo, R. L., 1998, *Des paysans en mal d'alternatives. Dégradation des terres, restructuration de l'espace agraire et urbanisation au Bas Bénin*. Weikersheim, Margraf
- Fontaine, L., 2008, *Pauvreté et stratégies de survie*, EHESS/CNRS, Publication aux Éditions Rue d'Ulm,
- Forster, M. F. et d'Ercole, M. M., 2005. *Income Distribution and poverty in OECD Countries in the second half of the 1990s* (February 18, 2005). OECD Social, Employment and Migration Working Paper No. 22, 81p.
- Galbraith, J.K., 1979, *The nature of mass poverty*. New York: Penguin Books,

- Gardes, F. et Loisy, C., 1998, « La pauvreté selon les ménages : une évaluation subjective et indexée sur le revenu », In *Economie et Statistiques*, N°308-310, pp. 95-112
- Gondard-Delcroix, C., 2006, *La combinaison des analyses qualitative et quantitative : pour une étude des dynamiques de pauvreté en milieu rural Malgache*, Thèse pour le Doctorat en Sciences Économiques, Université Montesquieu Bordeaux IV, soutenue le 20 septembre 2004, 360 p.
- Green, M. et Hulme, D., 2005, «From correlates and characteristics to causes: thinking about poverty from a chronic poverty perspective», *World Development*, Volume 33, pp. 867-879.
- Hayati, D. et Karami, E., 2005. « Typology of causes of poverty: the perception of Iranian farmers », *Journal of Economic Psychology*, pp. 884-901.
- Hobart, M., 1993, *An Anthropological Critique of Development. The Growth of Ignorance*, London, New York Routledge, 235 p.
- Houngpodoté, H., 2009, *Analyse multidimensionnelle de la pauvreté au Bénin avec la méthode d'analyse par l'approche des sous-ensembles flous*, International Statistical Institut Publication, Vol. CPM5, No. 57th Session, Durban (August 2009)
- INSAE, 2002, 2007, 2011 et 2012. *Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages*, rapport définitif. Ministère de la Prospective, du Développement et de l'Evaluation de l'Action Publique, République du Bénin.
- Jackson, T., 2009, *Prospérité sans croissance : la transition vers une économie durable*. Editions de Boeck et Ethiopia (Coédition), Collection Planète en jeu, Bruxelles, 2010. Première parution de l'Ouvrage : Editions Earthscan, Londres, 2009.
- Jacquemot, P., 2012, « L'émergence des classes moyennes en Afrique. Miroir de la croissance et des Inégalités sociales ». *Afrique Contemporaine*, 2012-4 n°44, pp. 124-125.
- Jalaludin, R., 1999, *Sufism and poverty. Around poverty and justice: from our intellectuals on Islam*, Jakarta, Universty of Indonesia,
- Jodelet, D. 1992, *Les représentations sociales de la maladie mentale dans un milieu rural français, genèse, structure, fonction : La perception quotidienne de la santé et de la maladie*, Paris, L'Harmattan, 1992, p. 321-346.
- Keat, R. et Urry, J., 1987. *Social theory as science*. London and New York: Routledge,
- Kornerup, C. 1999. «La microfinance peut-elle atteindre les pauvres?» *ADA dialogue*, octobre 1999.

- Lachaud, J., 2007, « La mesure de la croissance pro-pauvre au Burkina Faso : espace de l'utilité ou de capacité ? » *Revue d'économie du développement*, vol 21, pp. 5-44,
- Lambert, A., 2008, « Quelle mesure officielle pour la pauvreté ? » *Regards Croisés sur l'économie*, 2008/2, n°4 pp 30-33,
- Leyens, S., 2011, *Capabilités et définition transculturelle de la prospérité* Paris, Éditions de l'Aube.
- Lipton, M. et Ravallion, M., 1995, "Poverty and policy," *Handbook of Development Economics* Vol. 3 North Holland, Amsterdam
- Loisy, C., 2000, *Pauvreté, précarité, exclusion. Définitions et Concepts*. Les travaux de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), Ministère de l'emploi et de la solidarité, Paris, 52p.
- Mbaye, S., 2010, *Nouvelles méthodes d'analyse du bien-être et moyens d'évaluation des programmes de lutte contre la pauvreté en milieu rural sénégalais*, Université d'Auvergne Clermont-Ferrand I, CERDI. Université d'Auvergne Clermont-Ferrand I, Centre d'Etudes et de Recherches sur le Développement International (CERDI) Thèse soutenue en 2010, 227p.
- Mertens, S., 2007. « Définir l'économie locale », *Les cahiers de la Chaire Cera*, vol. n°2, août 2007.
- Mongbo, L. R. et Floquet, A., 2003, *Poverty assessment- Investigations qualitatives*, rapport de la zone sud Bénin, étude de la Banque Mondiale, 44p.
- Mongbo, L. R., 1995, *The Appropriation and the dismembering of the development intervention; Policy, discourse and practice in the field of rural development in Benin*. PhD Thesis, University of Wageningen.
- N'Diaye, I., 2005, « L'économie informelle et l'économie sociale et solidaire : une alternative au modèle libéral », *Forum des peuples fana*, Mali, 3p,
- Narayan, D., 2000, "Voices of the Poor: Crying out for change, New York, Oxford University press,
- Nolan, N. et Whelan, C.T., 2007, « On the multidimensionality of poverty and social exclusion ». In J. Micklewright and S. P Jenckins (Eds), *Poverty and inequity: New directions*, pp 146-164, Oxford University Press.
- Nolan, N. et Whelan, C.T., 2010, Using non-Monetary Deprivation Indicators to Analyze Poverty and Social Exclusion: Lesson from Europe? Vol 29, n°2.

- Ntamahungiro, J., 2008, *Les causes de la pauvreté en Afrique Subsaharienne et les enjeux pour en sortir*, Conférence donnée à Palma De Majorca dans le cadre du séminaire « stratégies de lutte contre la pauvreté en Afrique Subsaharienne, du 11 au 24 avril ».
- Paugam, S., 2005, *Les formes élémentaires de la pauvreté*, Paris, PUF, Le lien social, 276p.
- PNUD, 2014, Rapport sur le développement humain. Pérenniser le progrès humain : *réduire les vulnérabilités et renforcer la résilience*, New York, NY, 10017, 259p, [www.undp.org](http://www.undp.org)
- Pradhan, M. et Ravallion, M. 1998, “Measuring poverty using qualitative perceptions of welfare” *Policy research working paper*, World Bank, Washington D. C, 35p.
- Razafindrakoto, M. et Roubaud., 2001, *Les multiples facettes de la pauvreté dans un pays en développement : Le cas de la capitale malgache*, document de travail Dial, n° 2001/07, Dial, Paris.
- Sen, A., 2002, *Le développement comme liberté. Ethique et économie*. Paris, PUF.
- Sen. A., 1983, « Poor, relatively speaking ». *Oxford Economic Papers*, New Series, Vol 35, pp153-169.
- Thorbecke, E., 2007, « multidimensional Poverty: Conceptual and Measurement issues ». In N. Kakawani and J. Silber (Eds). *The many dimensions of poverty*, pp 3-19.
- Tomlinson, M. et al., 2008. “Measuring poverty in Britain as multidimensional concept, 1991 to 2003”. *Journal of Social Policy*, 37, pp. 597-620.

